

Opinions

PAR JEAN-CLAUDE ROBERT, président du groupe des Forces de progrès au Conseil général de la Côte-d'Or.

Nos propositions pour agir vraiment contre la crise

Les mesures présentées lors de la session extraordinaire du Conseil général consacrée à l'examen du plan de soutien à l'économie locale forment un ensemble globalement insuffisant et opportuniste. À l'exception de 10 millions d'euros financés par un remboursement anticipé d'un an de la TVA (qui serait intervenu en 2010) et donc une légère accélération, aucun effort supplémentaire n'a été acté. Face à un plan banal, sans orientation, nous avons donc voulu être utiles à tous les Côte-d'Or-riens et responsables dans un contexte de crise économique et sociale majeure en proposant de porter le soutien à l'économie locale à 25 millions d'euros. Le Département peut le financer par un emprunt exceptionnel et par des économies de fonctionnement.

Nos propositions sont orientées autour de trois axes majeurs : préserver l'environnement, soutenir la commande publique et l'activité des entreprises, et renforcer l'accompagnement social. Elles ne sont ni irréalistes ni irresponsables, et certaines d'entre elles sont déjà inscrites dans le plan du Département. S'il vaut mieux un mauvais petit plan que pas de plan du tout, il reste que ce plan peut et doit être amélioré.

Pour soutenir les entreprises du bâtiment et des travaux publics, nous proposons notamment 20 millions d'euros.

◆ Logements sociaux : un axe prioritaire. Nous proposons de lancer un vaste plan d'éco-réhabilitation du parc ancien des bailleurs sociaux ainsi que de multiplier les constructions neuves basse consommation.

◆ Bâtiments publics du Conseil général (collèges, centres routiers...) et des communes : orienter les investissements et les travaux vers

S'il vaut mieux un mauvais petit plan que pas de plan du tout, il reste que ce plan peut et doit être amélioré.

les économies d'énergie, dans le respect des conclusions du Grenelle de l'environnement (bâtiment HQE). Pour les communes, les inciter à réaliser des travaux après les bilans énergétiques. Financer les travaux de mise aux normes.

◆ Pour les particuliers : les aider à s'équiper (chauffe-eau solaire, chauffage solaire...).

◆ Pour l'agriculture : accélérer les procédures d'instruction et de communication des décisions finales d'attribution de subvention.

Pour soutenir le transport, les travaux publics et la mobilité : 2,25 millions d'euros.

◆ Revalorisation des enveloppes cantonales pour financer les travaux de voirie communale à réaliser en 2009.

◆ Doter les services de véhicules propres, et aider les communes qui veulent s'équiper avec ces véhicules.

◆ Instaurer la gratuité des titres de transport pour les titulaires des minima sociaux.

Pour renforcer l'accompagnement social : 2 millions d'euros.

◆ Renforcer les aides apportées aux jeunes (maintien des bourses aux familles des lycéens, revaloriser les primes aux apprentis, instaurer une nouvelle aide pour les familles des demi-pensionnaires).

◆ Développer le dispositif du micro-crédit social.

◆ Abonder les crédits d'aide social d'urgence (les secours ou allocations mensuelles temporaires, dont les crédits ont été diminués au budget primitif 2009).

◆ Abonder les crédits pour le plan patrimoine insertion.

La balle est désormais dans le camp du président de l'exécutif de la Côte-d'Or. Nous pourrions tous vérifier d'ici un mois s'il souhaite vraiment apporter des solutions crédibles aux difficultés économiques et sociales dans notre département.